

**INTERNATIONAL FOUNDATION FOR
ELECTORAL SYSTEMS - IFES
(Bureau de Tunis)**

*(association filiale d'une organisation
internationale non gouvernementale à but non
lucratif*

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES RELATIFS A L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

SOMMAIRE

I. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

III. ÉTATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE 2013

1. BILAN

2. ÉTAT DE RÉSULTAT

3. ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

4. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Tunis, le 22 décembre 2014

**INTERNATIONAL FOUNDATION FOR
ELECTORAL SYSTEMS – BUREAU DE TUNIS
(IFES TUNIS)**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport sur les états financiers annuels

En exécution de la mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'International Foundation for Electoral Systems (Bureau de Tunis), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2013, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Comité de Direction de l'IFES-Bureau de Tunis dans la préparation et la présentation des états financiers

Le Comité de Direction de l'International Foundation for Electoral Systems (Bureau de Tunis) est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité englobe : la conception, la mise en place et le maintien d'un contrôle interne portant sur la préparation et la présentation fidèle d'états financiers exempts d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs, la sélection et l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que l'établissement d'estimations comptables raisonnables au vu des circonstances.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'association portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Comité de Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'International Foundation for Electoral Systems (Bureau de Tunis) au 31 décembre 2013, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par le décret-loi 2011-88 du 24 septembre 2011 relatif à l'organisation des associations. A ce titre, et sans remettre en cause notre opinion sur les états financiers, nous avons vérifié que l'association a procédé à l'obligation de la publication des dons reçus dans un moyen d'information. Toutefois, cette double obligation n'a pas été faite dans le délai d'un mois prévus par l'article 41 du décret-loi 2011-88. Par ailleurs, nous n'avons pas obtenu un moyen de preuve appuyant l'accomplissement de l'obligation d'information du Secrétaire Générale du Gouvernement des financements reçus.



I-RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

II. ETATS FINANCIERS

BILAN - ACTIFS (Montants exprimés en dinars)		Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations corporelles	4	8 818	1 399	
Moins : amortissements		-641	-57	
		8 177	1 342	
Total des actifs immobilisés		8 177	1 342	
Total des actifs non courants		8 177	1 342	
ACTIFS COURANTS				
Stocks		-	-	
Clients et comptes rattachés		-	-	
Autres actifs courants	5	125	457	
Liquidités et équivalents de liquidités	6	29 316	85 328	
Total des actifs courants		29 441	85 785	
TOTAL DES ACTIFS		37 617	87 127	

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BILAN - FONDS ASSOCIATIFS ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds associatifs		-	-
Subventions d'investissements nettes des résorptions		3 092	1 342
Exédents des exercices antérieurs		37 136	-
Exédents/Déficits de l'exercice		-34 201	37 136
Total des fonds associatifs		6 027	38 478
PASSIFS			
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	7	10 978	29 158
Autres passifs courants	8	20 613	19 491
Total des passifs courants		31 591	48 649
Total des passifs		31 591	48 649
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS ET DES PASSIFS		37 617	87 127

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2013	Exercice clos le 31 décembre 2012
PRODUITS			
Subventions de fonctionnement	9	359 345	306 096
Total des produits		359 345	306 096
CHARGES DE L'ACTIVITE			
Achats de prestations et de fournitures	10	-72 125	-98 422
Charges de personnel	11	-227 336	-136 393
Dotations aux amortissements et aux provisions	12	-	-
Autres charges courantes	13	-94 085	-34 145
Total des charges d'exploitation		-393 546	-268 960
RÉSULTAT DES ACTIVITES COURANTES		-34 201	37 136
Charges financières nettes		-	-
Autres pertes ordinaires		-	-
Autres gains ordinaires		-	-
EXEDENT/DEFICIT DE L'EXERCICE		-34 201	37 136

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2013	Exercice clos le 31 décembre 2012
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES COURANTES			
Encaissement des subventions de fonctionnement		359 345	306 096
Décaissements aux fournisseurs		-184 000	-102 040
Décaissements au personnel et aux organismes sociaux		-227 064	-119 866
Impôts et taxes payés		-1 960	2 537
Flux provenant des activités courantes		-53 679	86 727
FLUX DE TRESOREIRE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles		-2 334	-1 399
Flux affectés aux activités d'investissement		-2 334	-1 399
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Encaissement d'emprunt		-	-
Flux affectés aux activités de financement		-	-
VARIATION DE TRESORERIE		-56 012	85 328
Trésorerie au début de l'exercice	6	85 328	-
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6	29 316	85 328

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
RELATIFS A L'EXERCICE CLOS
AU 31 DECEMBRE 2013**

NOTE N°1 : PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Le Bureau de Tunis de la FONDATION INTERNATIONALE POUR LES SYSTEMES ELECTORAUX (*INTERNATIONAL FOUNDATION FOR ELECTORAL SYSTEMS - IFES*) a été mis en place en date du 14 février 2012 sous la forme d'une association filiale d'une organisation internationale non gouvernementale et à but non lucratif. Ce bureau a pour objectif de soutenir la Tunisie dans l'organisation d'élections libres transparentes et démocratiques.

Son siège est sis au Lac Mazurie. Immeuble Capitole. Bloc A 3^{ème} étage – appartement n°4.

La FONDATION INTERNATIONALE POUR LES SYSTEMES ELECTORAUX appui la mise en œuvre des sociétés démocratiques. Elle a été créée en 1987 et vise à promouvoir des élections démocratiques par des projets d'assistance technique électorale.

NOTE N°2 : FAITS MARQUANTS

Le Bureau de Tunis gère plusieurs projets financés par différents bailleurs de fonds, les fonds reçus en 2013 sont les suivants :

- IFES a reçu de la part du Département d'Etat Américain des fonds supplémentaires afin d'appuyer la mise en place de la nouvelle instance supérieure indépendante pour les élections. Les fonds additionnels sont à la hauteur d'un million de dollars américains, dont environ 270.000 seront gérés par le Bureau de Tunis ;
- En plus, IFES a reçu un financement de l'Ambassade Britannique en Tunisie afin de développer les capacités des institutions tunisiennes dans la promotion de la transparence en matière de financement politique par le biais d'un contrôle de financement des campagnes électorales. Le budget total alloué à ce projet est de 200.000 £, dont environ 24.000 £ seront gérés par le Bureau de Tunis.

NOTE N°3 : METHODES COMPTABLES ET BASES DE MESURE SPECIFIQUES

L'Association établit mensuellement un reporting à l'Association mère à Washington. Ce reporting est élaboré par un système de reporting propre à IFES. Ce reporting est arrêté sur la base d'une prise en compte des dépenses et des recettes au moment de leurs décaissements ou encaissements et non au moment où ces engagements donnés ou reçus prennent naissance.

Pour les besoins de l'élaboration des états financiers selon le système comptable Tunisien, IFES a arrêté une matrice de passage permettant l'affectation des dépenses effectués et des recettes encaissées vers les comptes comptables correspondants selon la nomenclature comptable prévue par les normes comptables tunisiennes. En outre, les engagements non encore honorés et/ou les ressources non encore encaissées sont recensés et pris en compte pour aboutir à une balance générale à la date de clôture arrêtée selon l'hypothèse sous-jacente de la comptabilité d'engagement.

En outre, l'Association a entamé les travaux d'élaboration des livres légaux en général et spécifiquement les livres côtés et paraphés conformément à la législation comptable en vigueur en Tunisie (livre d'inventaire, livre journal).

Les bases de mesure et principes spécifiques adoptés pour l'élaboration des états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 se résument comme suit :

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

L'Association n'a pas pour vocation de détenir des actifs immobiliers et/ou mobiliers sauf pour les besoins de ses activités.

A leur date d'entrée, les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

- | | |
|-------------------------|--------|
| - Equipement de bureau | 20% |
| - Matériel informatique | 33,33% |

2. Dépenses de fonctionnement

L'ensemble des dépenses de fonctionnement (salaires, frais de consultants, séminaires, etc.), engagées par le Bureau de Tunis, font l'objet d'appels de fonds et/ou des avances de fonds par l'Association mère sise à Washington.

NOTE N°3 : BASES DE MESURE SPECIFIQUES

3. Ressources du Bureau de Tunis

Les ressources sont collectées au nom de l'Association mère IFES sise à Washington pour le financement de ses activités dont notamment les activités en Tunisie. Les ressources du Bureau de Tunis sont exclusivement constituées par la partie de ces ressources mise à sa disposition par l'Association mère pour faire face à ses besoins de fonctionnement.

Les ressources du Bureau de Tunis ne sont prises en compte qu'à la date de leurs encaissements et leurs inscriptions sur le relevé bancaire de l'Association Tunisienne.

4. Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères (encaissement de fonds appelés de l'Association mère à Washington) sont converties en dinars selon le cours de change officiels de la Banque Centrale de Tunisie le jour de l'opération.

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Code		Valeur		Taux	Amortissements		Amort 2013	Valeurs nettes au 31/12/2013
	Comptable	Acquisition	Date	Brut		Antérieur	Dotation 2013		
Réfrigérateur	228 001	09/06/2012	259		20%	26	52	78	181
Matériel informatique	228 201	30/11/2012	1 140		33%	32	376	408	732
Matériel Mobilier de Bureau	228 202	09/09/2013	2 334		20%	0	156	156	2 178
Total des immobilisations corporelles			3 733		-	58	584	641	3 091

NOTE N°5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	Solde au 31 décembre 2013	Solde au 31 décembre 2012
Charges constatées d'avance	125	346
- Frais de nettoyage locaux	125	125
- Frais de télécommunications	-	221
Débiteurs divers (primes d'assurance)	-	111
TOTAL EN DT	125	457

NOTE N°6 : LIQUIDITÉS ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

	Solde au 31 décembre 2013	Solde au 31 décembre 2012
Banque	28 294	84 280
Caisse	1 021	1 048
TOTAL EN DT	29 316	85 328

NOTE N°7 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

	Solde au 31 décembre 2013	Solde au 31 décembre 2012
Fournisseurs factures à payer :	5 978	24 758
Fournisseurs - Factures non parvenues	5 000	4 400
- Honoraires d'audit	2 000	2 000
- Honoraires d'assistance comptable	3 000	2 400
TOTAL EN DT	10 978	29 158

NOTE N°8: AUTRES PASSIFS COURANTS

	Solde au 31 décembre 2013	Solde au 31 décembre 2012
Etat - impôts et taxes :	3 513	2 853
- Retenues à la source	3 249	2 711
- FOPROLOS	158	142
- Provision	106	0
Personnel - Rémunérations dues	8 151	7 962
Organismes de sécurité sociale - CNSS	8 948	8 676
TOTAL EN DT	20 613	19 491

NOTE N°9 : REVENUS

	Exercice clos le 31 décembre 2013	Exercice clos le 31 décembre 2012
Subvention de fonctionnement (IFES Washington)	359 345	306 096
TOTAL EN DT	359 345	306 096

NOTE N°10 : ACHATS DE PRESTATIONS ET DE FOURNITURES

	Exercice clos le 31 décembre 2013	Exercice clos le 31 décembre 2012
Achats de prestations :	68 341	75 930
- Workshops	60 903	72 313
- Consultants	7 439	3 617
Autres de fournitures et consommables non stockés	3 783	22 492
- Fournitures pour Workshops	1 443	16 911
- Autres fournitures diverses	60	2 570
- Eau - Electricité	2 281	3 011
TOTAL EN DT	72 125	98 422

*Bureau de Tunis***NOTE N°11 : CHARGES DE PERSONNEL**

	Exercice clos le 31 décembre 2013	Exercice clos le 31 décembre 2012
Salaires et compléments de salaires	202 371	119 424
Assurance groupe	316	2 252
Charges sociales légales	24 649	14 717
TOTAL EN DT	227 336	136 393

NOTE N°12 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	Exercice clos le 31 décembre 2013	Exercice clos le 31 décembre 2012
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	584	57
Quote-part des subventions d'investissements inscrites au résultat de l'exercice	-584	-57
TOTAL EN DT	-	-

NOTE N°13 : AUTRES CHARGES COURANTES

	Exercice clos le 31 décembre 2013	Exercice clos le 31 décembre 2012
Services extérieurs :	92 003	33 829
- Locations de voiture	15 767	11 904
- Entretien et réparations	329	218
- Sous-traitance et personnel extérieur à l'association	3 324	1 967
- Rémunération d'intermédiaire et honoraires	10 678	8 275
- Frais postaux et de télécommunication	5 367	5 667
- Publicité et relations publiques	34 686	114
- Services bancaires	412	205
- Déplacements - Missions et réceptions	15 539	2 061
- Carburant	5 900	2 780
- Autres charges	0	638
Impôts et taxes	2 082	316
TOTAL EN DT	94 085	34 145

Notes aux états financiers de l'exercice 2013

CWT

Chartered Accountants (Tunisia)

CWT

Chartered Accountants (Tunisia)

**Espace Tunis Bloc F, 3ème étage. Bureau 3.2 – Montplaisir
Tunis 1037
Tunisie**

Telephone : +216 71 904 054
Fax : +216 71 904 053
E-mail : walid.etlili@gmail.com